

**COMMUNE DE BERLOZ****AVIS - URBANISME**

L'administration communale fait savoir que M. FALISE, pour la FB Solutions GMBH, ayant établi ses bureaux Im'Rank, 58 à 6300 ZUG (Suisse), a introduit une demande de permis d'urbanisation avec modification de la voirie communale, ayant trait à un bien sis rue Hasselbrouck, cadastré 3<sup>ème</sup> division, section A n° 206C et 206D.

Le projet consiste en la MODIFICATION DE LA VOIRIE COMMUNALE, et présente les caractéristiques suivantes : aménagement du trottoir réalisé en graviers gris sur toute la longueur du bien, sur une largeur de 150cm, avec remaniement du talus (art.129 quater du CWATUP).

**Les réclamations et observations, orales ou écrites, sont à adresser au Collège communal, du lundi 13 février au mardi 14 mars 2017 inclus.**

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à 4257 Berloz, du lundi au vendredi de 8.30 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures, ainsi que les samedis de 9.00 à 12.00 heures.

Des explications techniques seront fournies le jeudi 23 février 2017, de 9.00 à 12.00 et de 13.30 à 17.00 heures à la même adresse.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le mardi 14 mars 2017 de 16.30 à 17.00 heures à l'administration communale.

A Berloz, le 8 février 2017.

Le Bourgmestre,

*Sceau*

Joseph Dedry